

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît! Je regrette de devoir interrompre le député, mais nous devons maintenant passer aux déclarations aux termes de l'article 21 du Règlement. Le député pourra bien sûr terminer ses observations après la période des questions.

• (1100)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'EMPLOI

LE CENTRE D'EMPLOI DU CANADA POUR ÉTUDIANTS DE
DRUMMOND

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, je désire inciter les étudiants et les étudiantes en quête d'emplois pour la période estivale à s'inscrire le plus tôt possible au Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Drummond.

Gens de Drummond, que vous soyez industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, je vous invite à participer au succès du Centre d'emploi pour étudiants en engageant une main-d'oeuvre de qualité. Vous êtes conscient du fait que les étudiants du secondaire, du CEGEP et de l'université comptent sur vous pour les aider dans leurs recherches d'emplois.

A ce jour, 211 demandes ont été approuvées dans ma circonscription, dans le cadre du programme Défi 88. Ces projets permettront de créer 322 emplois grâce à des subventions salariales versées par le gouvernement fédéral, de l'ordre de 414 507 \$. Le programme témoigne de l'importance que notre gouvernement attache à aider les jeunes à faire la transition entre le monde des études et le marché du travail.

Je suis particulièrement très fier de pouvoir contribuer à la création d'emplois pour les étudiants et étudiantes de Drummond par l'intermédiaire de ce programme mis de l'avant par le gouvernement conservateur.

Je souhaite donc la meilleure des chances à tous les jeunes de ma circonscription dans leur recherche d'emploi, et je les incite encore une autre fois à s'inscrire sans tarder au Centre d'emploi du Canada de Drummond.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES RUMEURS DE DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE CONTRÔLE
DE LA RÉGULATION DES TRAINS DE MONTRÉAL VERS TORONTO

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, encore hier, j'ai reçu une demande d'intervention d'une centaine d'employés du Canadien National qui dénoncent la situation inacceptable dans laquelle ils se trouvent, face aux rumeurs de déménagement du Centre de contrôle de la régulation des trains de Montréal vers Toronto. En effet, ces employés, comme opérateurs télégraphistes, qui voyaient déjà leurs emplois menacés par les coupures effectuées au CN, doivent, suite à cette rumeur, s'attendre à être privés des possibilités qu'auraient pu leur offrir d'autres postes tels que ceux de régulateur de trains ou directeur du mouvement des trains à Montréal.

Article 21 du Règlement

Ce mouvement vers Toronto ne laissera d'autre alternative à ces employés que le chômage, leurs postes pouvant désormais être occupés par d'autres gens en place à Toronto.

Je trouve qu'on laisse très peu de chance à ces employés. On coupe une partie de leurs postes et du même coup, on leur enlève peut-être toute possibilité d'en occuper d'autres au sein du CN. A défaut d'agence spatiale à Montréal, monsieur le Président, ne pourrions-nous pas garder l'agence ferroviaire en place?

* * *

[Traduction]

LES ARCHIVES NATIONALES

L'INSTALLATION DANS L'ÉDIFICE COMMÉMORATIF DE L'OUEST

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, je me réjouis de la décision que le gouvernement a prise d'installer les Archives nationales dans l'Édifice commémoratif de l'ouest, situé au 344, rue Wellington à Ottawa, et de construire un immeuble pour y entreposer toutes les archives.

Les Archives nationales possèdent 250 000 négatifs de You-suf Karsh, les oeuvres complètes et les documents de Marshall McLuhan, de même qu'une collection de tableaux de Frances Ann Hopkins sur le commerce des peaux. Elles renferment également au delà de 60 millions de manuscrits, les documents personnels des anciens premiers ministres du Canada ainsi que plus d'un million de cartes géographiques et de dessins d'architecture. Ses collections comprennent en outre 70 000 heures d'enregistrements sonores.

L'entrepôt à atmosphère contrôlée qu'on projette de construire permettra aux archivistes de mieux conserver les collections actuelles et de réunir en plus grand nombre les précieux documents de notre patrimoine national.

La ministre des Communications (M^{lle} MacDonald) a fondé sa décision sur le rapport du comité permanent des communications et de la culture. Cette initiative montre que le gouvernement tient fort bien compte des recommandations des comités.

Le gouvernement se soucie du patrimoine canadien.

* * *

LA CAPITALE NATIONALE

DES ORIGINAUX ET DES DÉPUTÉS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, la semaine a été dure à la Chambre et cela, pour les députés des trois partis. Nous avons discuté de l'avortement, du libre-échange et de la résolution constitutionnelle du lac Meech, toutes questions importantes et délicates. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les bonnes choses de la vie. N'oublions pas que, cette semaine, un original est tombé dans une piscine de la banlieue d'Ottawa. Qu'y a-t-il de plus canadien que cela? Est-ce que cela aurait pu se produire dans une autre capitale du monde?